

Décision n°DEC112548DR12  
portant cessation d'activité  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles  
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

---

**Vu** la décision n° DEC051044DR12 du 16 décembre 2004 nommant Mlle Caroline ROCHER Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mlle Caroline ROCHER dans l'unité du CNRS n° UMR 6540.

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 4 novembre 2011  
Le directeur de l'unité  
Jean-Pierre FERAL

Visa du délégué régional du CNRS  
Younis HERMES

Visa du chef d'établissement partenaire  
Yvon BERLAND, Président de l'université de la Méditerranée